BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

FEUILLES DE TRAVAIL

Nom : _____ Date : _____

LE CRIME D'IDENTITÉ : INTRODUCTION

Leçon 1-1

Le crime d'identité : Identifiez-le, signalez-le, enrayez-le

Cyberrecherche 1 : Le crime d'identité : Identifiez-le, signalez-le, enrayez-le

Instructions : Réponds aux questions qui suivent. Pour t'aider, consulte le site de la GRC, à l'adresse www.rcmp-grc.gc.ca/scams-fraudes/id-theft-vol-fra.htm.

Identifiez-le

1. Qu'est-ce qu'un crime d'identité?

_____

_____

_____

2. À quelles techniques les fraudeurs d'identité ont-ils recours?

_____

_____

3. Quelle technologie est utilisée pour obtenir de l'information dans le but de commettre un crime d'identité?

_____

_____

4. Quelles sont les conséquences pour les victimes de crime d'identité?

_____

_____

5. Quel organisme tient des statistiques sur les plaintes relatives aux crimes d'identité?

_____

6. Le crime d'identité est-il en hausse ou en baisse? Explique ta réponse.

_____

_____

_____

Identifiez-le

7. Dans le tableau ci-dessous, inscris les types de données personnelles recherchées par les fraudeurs pour commettre un crime d'identité.

8. Quel article du *Code criminel* définit et énumère les renseignements relatifs à l'identité d'une personne?

_____

9. À quelles fins criminelles les renseignements personnels peuvent-ils servir?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

10. Comment savoir si on a volé ton identité?

_____

_____

_____

Signalez-le

1. Quelles sont les quatre étapes à suivre si tu penses ou si tu as la certitude que tu as été victime de vol d'identité?

Étape 1 :

_____

Étape 2 :

_____

Étape 3 :

_____

Étape 4 :

_____

2. Quelles sont les deux agences nationales d'évaluation du crédit? Comment peuvent-elles t'aider?

_____

_____

Enrayez-le

1. Lis les conseils de prévention de la GRC et remplis le tableau qui suit.

Stratégie de prévention	Application

Enrayez-le

Stratégie de prévention	Application

Lien

1. Consulte le site du Centre antifraude du Canada à l'adresse www.centreantifraude.ca et prends connaissance de l'escroquerie de la semaine. Explique comment une personne qui cherche à commettre un crime d'identité pourrait s'en servir.

Nom : _____ Date : _____

IDENTIFIER LE CRIME D'IDENTITÉ

Leçon 2-1
Se protéger

Feuille de travail 1 : Remue-méninges sur les mesures de protection contre le crime d'identité

Instructions : Réfléchis aux mesures que tu pourrais prendre pour ne pas être victime d'un crime d'identité.

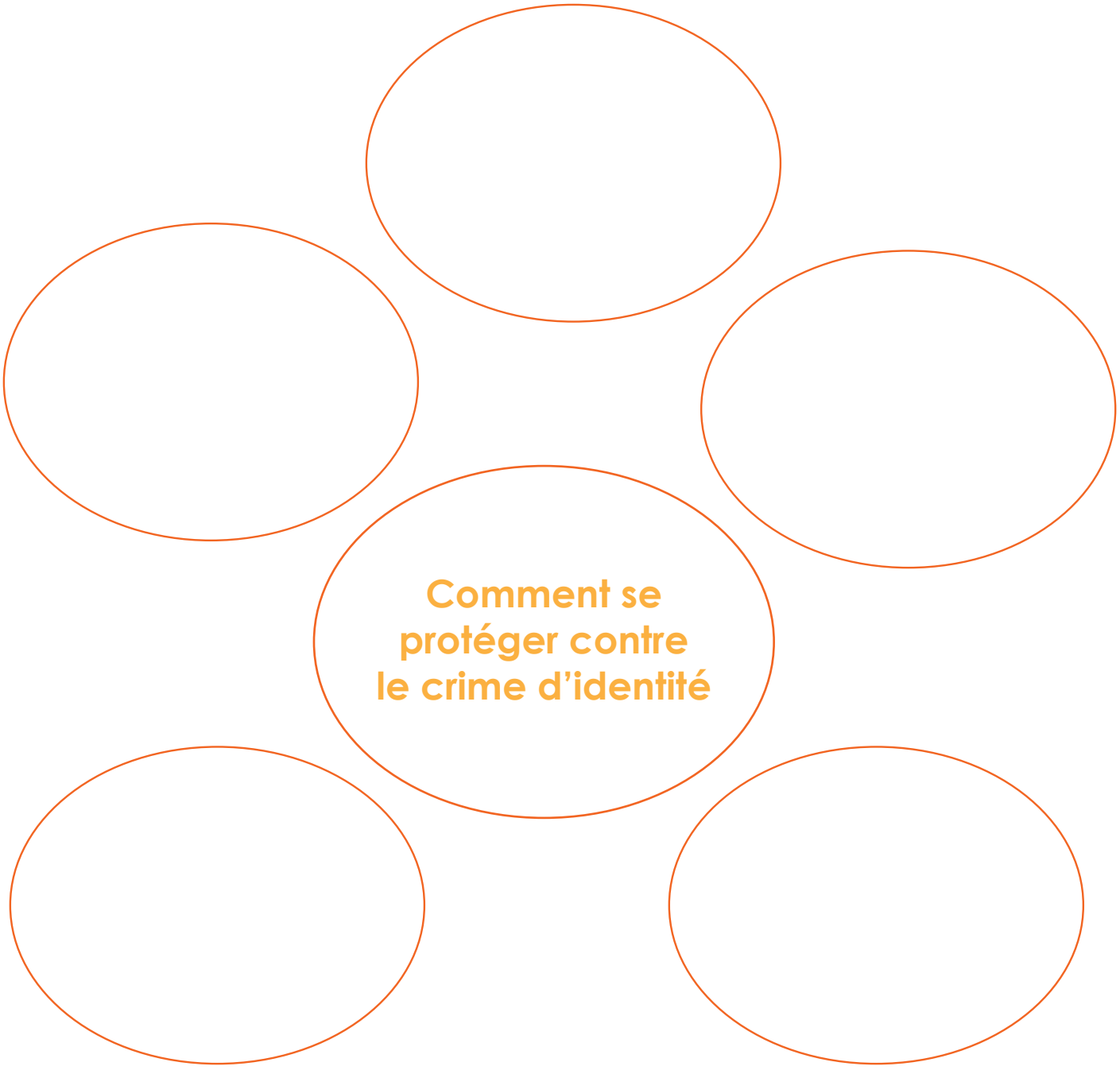

Nom : _____ Date : _____

Leçon 2-1
Se protéger

Feuille de travail 2 : Vidéo de la série *Échec à la fraude : à vous de jouer* portant sur le crime d'identité

Instructions : Note comment tu peux identifier et signaler le crime d'identité pendant que tu visionnes la vidéo de la série *Échec à la fraude : à vous de jouer* portant sur ce sujet.

Identifier le crime d'identité (comment le prévenir)

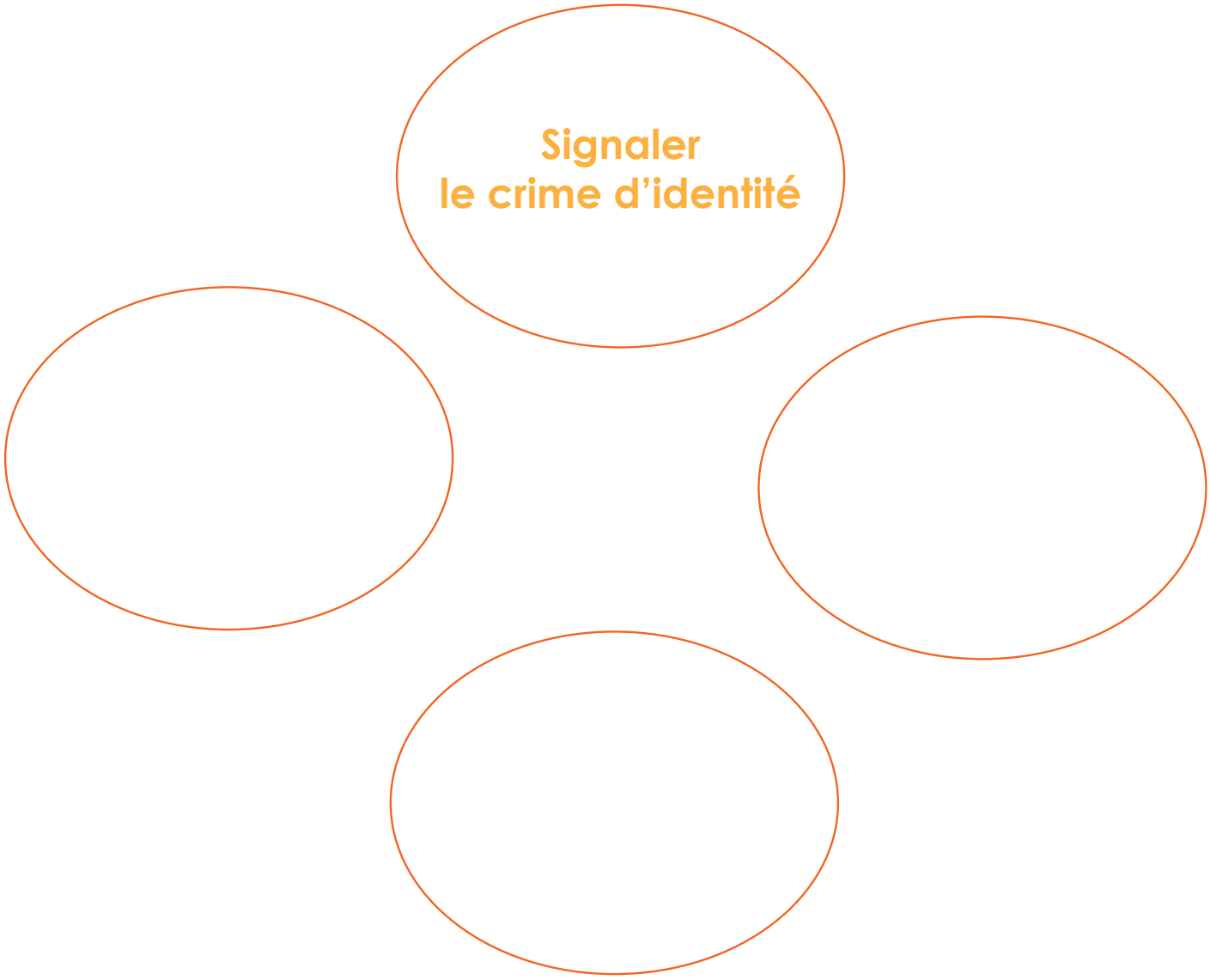
Signaler
le crime d'identité

Leçon 2-1 (corrigé)
Se protéger

Corrigé de la feuille de travail 2 : Vidéo de la série *Échec à la fraude : à vous de jouer* portant sur le crime d'identité

Identifier le crime d'identité (comment le prévenir)

- Prendre garde aux voleurs
- Déchiqueter les documents contenant des renseignements personnels
  - relevés de compte bancaire
  - demandes de carte de crédit
- Vérifier ses relevés de compte bancaire et de carte de crédit
- Ne pas garder sa carte d'assurance sociale sur soi
- Protéger son ordinateur

Signaler le crime d'identité
Obtenir une copie de son dossier de crédit à jour
Communiquer avec le service de police local et le Centre antifraude du Canada
Communiquer avec son institution financière, les sociétés de crédit et les créanciers

Nom : _____ Date : _____

Leçon 2-2

Ne mords pas à l'hameçon!

Feuille de travail 3 : En quoi consiste l'hameçonnage?

Instructions : Complète les phrases suivantes pendant la présentation de l'exposé PowerPoint.

Identifier l'hameçonnage

L'hameçonnage est un terme général utilisé pour décrire l'envoi, par _____, de _____ qui sont conçus pour avoir l'air de provenir d'_____ bien connus et qui visent à _____.

Caractéristiques

- Le contenu d'un courriel ou d'un message texte hameçon vise à _____ _____ de votre part. Ces courriels vous _____ _____ et vous demandent _____ sous un _____ _____. Les courriels hameçon ne sont habituellement pas _____ _____.

- En règle générale, les messages hameçon vous demanderont de _____, de _____ ou de _____ les renseignements de votre compte, à défaut de quoi, _____. On pourrait également vous demander de _____.

- Bien souvent, le message ou le site Web comporte _____ de même que d'autres renseignements d'identification tirés _____ _____. Les _____, les _____ _____ et les _____ constituent des cibles courantes pour l'usurpation de marque.

Phrases clés

- Alerte – virement d'argent par courriel : _____ _____ ci-dessous. . .

- Dans le cadre des efforts continus que nous déployons pour _____ _____ et réduire les cas de _____, nous avons remarqué que votre profil _____ a besoin _____ _____. . .

- Cher titulaire _____, votre _____ _____ n'est pas _____. . .

- Important _____ de la part de…, Vous avez 1 _____ _____!

- Nous avons le _____ de vous informer que nous avons dû _____ _____ à votre _____. Pour _____ votre compte, _____ le (numéro de téléphone).

Source
Gendarmerie royale du Canada
www.rcmp-grc.gc.ca/scams-fraudes/phishing-fra.htm

Leçon 2-2 (corrigé)
Ne mords pas à l'hameçon!

Corrigé de la feuille de travail 3 : En quoi consiste l'hameçonnage?

Identifier l'hameçonnage

L'hameçonnage est un terme général utilisé pour décrire l'envoi, par des criminels, de courriels, de messages textes et de sites Web qui sont conçus pour avoir l'air de provenir d'entreprises, d'institutions financières et d'organismes gouvernementaux légitimes bien connus et qui visent à tromper le destinataire afin de lui soutirer des renseignements personnels, financiers ou de nature délicate.

Caractéristiques

- Le contenu d'un courriel ou d'un message texte hameçon vise à déclencher une réaction impulsive de votre part. Ces courriels vous annoncent une nouvelle bouleversante ou excitante et vous demandent une réponse immédiate sous un faux prétexte. Les courriels hameçon ne sont habituellement pas personnalisés.

- En règle générale, les messages hameçon vous demanderont de mettre à jour, de valider ou de confirmer les renseignements de votre compte, à défaut de quoi, les conséquences pourraient être fâcheuses. On pourrait également vous demander de faire un appel téléphonique.

- Bien souvent, le message ou le site Web comporte des logos qui semblent authentiques de même que d'autres renseignements d'identification tirés de sites Web légitimes. Les organismes gouvernementaux, les institutions financières et les services de paiement électronique constituent des cibles courantes pour l'usurpation de marque.

Phrases clés

• Alerte – virement d'argent par courriel : Nous vous prions de vérifier les renseignements de la transaction ci-dessous…

• Dans le cadre des efforts continus que nous déployons pour protéger votre compte et réduire les cas de fraude, nous avons remarqué que votre profil bancaire en ligne a besoin d'être mis à jour…

• Cher titulaire de compte en ligne, votre compte n'est pas accessible à l'heure actuelle…

• Important message d'intérêt public de la part de…, Vous avez 1 message relatif à la sécurité à lire!

• Nous avons le regret de vous informer que nous avons dû bloquer l'accès à votre compte bancaire. Pour réactiver votre compte, composez le (numéro de téléphone).

Source
Gendarmerie royale du Canada
www.rcmp-grc.gc.ca/scams-fraudes/phishing-fra.htm

Leçon 2-2
Ne mords pas à l'hameçon!

Exemples de courriels frauduleux

Voici des exemples de courriels hameçon.

Exemple 1

-----Message originale-----

De : Service à la clientèle de « La Banque »
Envoyé au : Avril 14, 2005 3 :58 PM
À : Doe, Jane
Sujet : mise à jour de sécurité

Cher client de « La Banque »,

De nombreuses tentatives de vol à l'endroit de clients de « La banque » ont été signalées dernièrement. Afin de protéger votre compte, nous vous prions de confirmer vos renseignements personnels. Cette procédure est obligatoire.

Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous et transmettre les renseignements demandés.
Ouverture de session de Groupe financier « La Banque »

L'omission de vous conformer peut entraîner la cessation temporaire des services associés à votre compte jusqu'à l'envoi des renseignements demandés. Merci de vous conformer rapidement et de nous aider à assurer l'intégrité des comptes de nos clients.

« La Banque » respecte la confidentialité de vos renseignements. Veuillez cliquer ici pour lire l'énoncé de politique sur la confidentialité de « La Banque ».

Veuillez ne pas répondre à ce courriels, c'est un alias non surveillé.

©2005 « La Banque » inc.

Source
Gendarmerie royale du Canada

Exemple 2

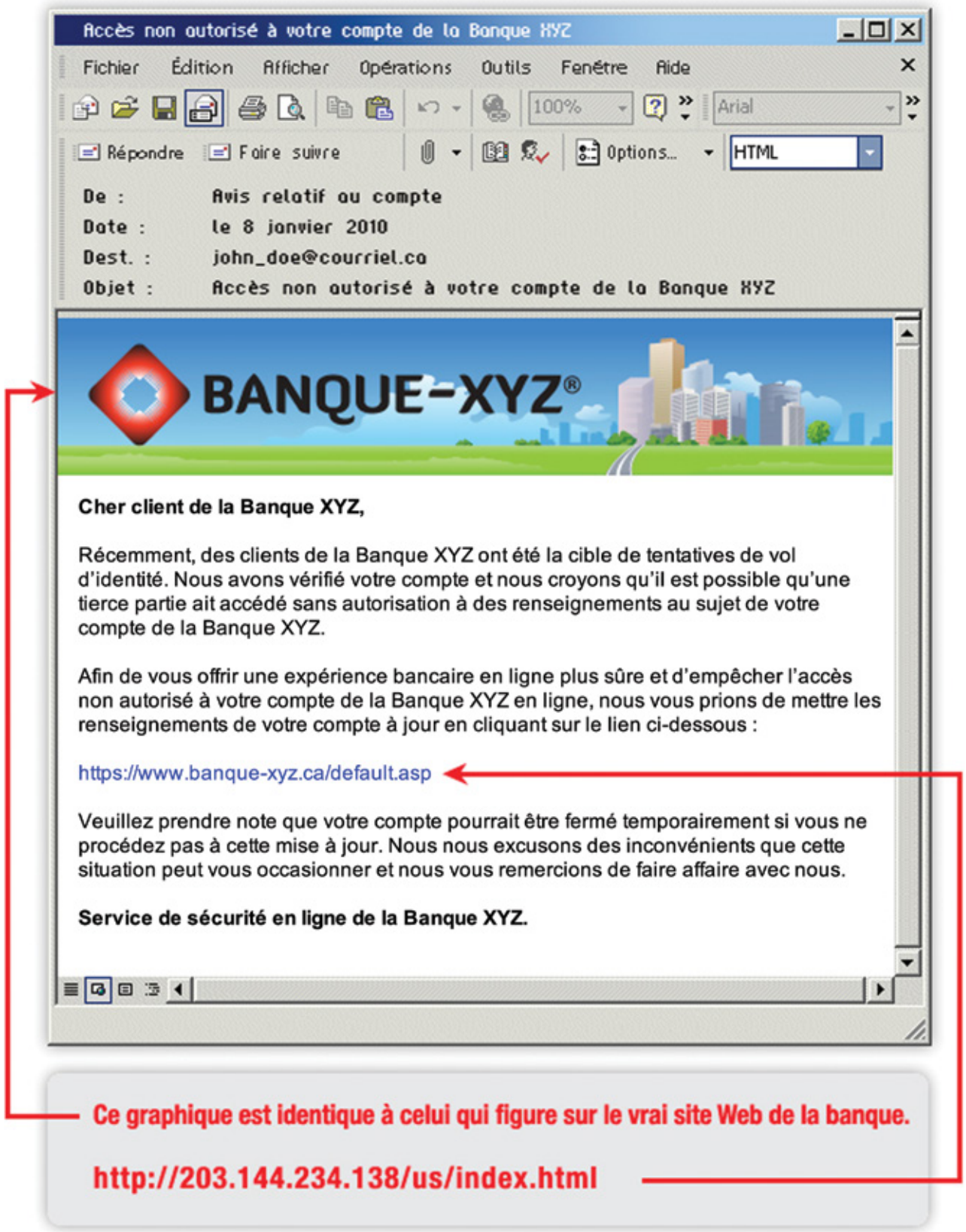

Source
Gendarmerie royale du Canada

Nom : _____ Date : _____

Leçon 2-3

Faire face aux risques que présentent les médias sociaux

Questions pour la discussion sur les médias sociaux

Instructions : Réponds individuellement aux questions suivantes, puis discute de tes réponses en petit groupe ou avec l'ensemble de la classe.

1. Quels critères appliques-tu pour filtrer tes « amis » sur les réseaux sociaux?

_____

_____

_____

2. As-tu déjà affiché des renseignements personnels sur de tels sites?

_____

_____

_____

3. Connais-tu des gens qui ont eu des problèmes en raison des contacts qu'ils ont créés sur les sites de réseaux sociaux? Comment ces problèmes se sont-ils résolus?

_____

_____

_____

SELON TOI, À QUEL POINT LES PARAMÈTRES QUE TU AS DÉFINIS DANS LES SITES DE MÉDIAS SOCIAUX TE PROTÈGENT-ILS?

BEAUCOUP

UN PEU

NE SAIS PAS / SANS OBJET

PAS DU TOUT

Nom : _____ Date : _____

ENRAYER LE CRIME D'IDENTITÉ : LA LÉGISLATION

Leçon 3-1

Crime d'identité : Étude de cas

Feuille de travail 4 : Crime d'identité : Étude de cas

Instructions : Remplis le tableau ci-dessous pendant le visionnement de la vidéo de la série *Échec à la fraude : à vous de jouer* portant sur le crime d'identité.

Question	Réponse
Introduction Comment Johanne s'est-elle rendu compte qu'elle avait été victime d'un crime d'identité?	
Détail Que s'est-il passé? Comment cela s'est-il produit?	
Résolution Qu'est-ce que Johanne devrait faire lorsqu'elle constate qu'elle a été victime d'un crime d'identité?	

Énumère les conseils donnés dans la vidéo pour protéger son identité.

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

Leçon 3-1 (corrigé)
Crime d'identité : Étude de cas

Corrigé de la feuille de travail 4 : Crime d'identité : Étude de cas

Question	Réponse
Introduction Comment Johanne s'est-elle rendu compte qu'elle avait été victime d'un crime d'identité?	Johanne a découvert qu'elle avait été victime de fraude lorsqu'elle a vérifié ses relevés bancaires à la fin du mois. Son compte de banque était alors presque vide et le solde de sa carte de crédit avait dépassé la limite autorisée.
Détail Que s'est-il passé? Comment cela s'est-il produit?	• Johanne, qui est membre du club Super Prix, avait été invitée à participer à un concours. • Pour être admissible, elle devait fournir des renseignements sur son compte et sur sa carte de crédit. • Le concours était une arnaque et le club Super Prix n'avait rien à y voir. • Les criminels ont eu recours à l'hameçonnage. Ce type de fraude consiste à amener les destinataires d'un courriel à fournir des renseignements personnels sous de faux prétextes. Les gens se font facilement avoir parce que le message a vraiment l'air de provenir d'une entreprise connue. • Quelqu'un s'est fait passer pour Johanne et a contracté une deuxième hypothèque sur sa maison en plus de mettre la main sur tous ses REER.
Résolution Qu'est-ce que Johanne devrait faire lorsqu'elle constate qu'elle a été victime d'un crime d'identité?	Johanne doit informer son service de police local qu'elle a été victime de vol d'identité (elle doit le faire même s'il n'y avait eu que tentative de vol d'identité). Elle doit aussi aviser son institution financière ainsi que les sociétés émettrices de ses cartes de crédit et leur demander de refuser toute nouvelle transaction sur ses comptes. Ensuite, il faut qu'elle communique avec l'une des agences nationales d'évaluation du crédit pour demander que son dossier de crédit fasse l'objet d'une alerte à la fraude. On lui dira si de nouvelles demandes d'obtention de crédit ont été faites à son nom. Si Johanne veut en savoir davantage sur les moyens à prendre pour se protéger contre la fraude, elle doit consulter le site du Centre antifraude du Canada, à l'adresse www.centreantifraude.ca.

Énumère les conseils donnés dans la vidéo pour protéger son identité.

- Prenez garde aux voleurs
- Protégez votre courrier
- Déchiquetez vos documents
- Protégez vos pièces d'identité
- Vérifiez vos relevés
- Consultez votre rapport de crédit
- Protégez votre ordinateur
- Vérifiez les adresses de vos fournisseurs en ligne

Nom : _____ Date : _____

Leçon 3-1
Crime d'identité : Étude de cas

Feuille de travail 5 : Étude de cas

Instructions : Si toi ou une personne que tu connais avez été victime de crime d'identité, raconte ce qui s'est passé. Utilise le même modèle que dans le cas précédent.

Question	Étude de cas (recherche ou expérience personnelle)
Introduction Comment la personne s'est-elle rendu compte qu'elle avait été victime d'un crime d'identité?	
Détail Que s'est-il passé? Comment cela s'est-il produit?	
Résolution Comment la situation a-t-elle été résolue?	

Nom : _____ Date : _____

Leçon 3-2
Code criminel

Feuille de travail 6 : « Gazette : Une mesure législative qui cible les premières étapes du vol d'identité »

Instructions : Réponds aux questions suivantes après avoir lu l'article « Une mesure législative qui cible les premières étapes du vol d'identité », à l'adresse www.rcmp-grc.gc.ca/gazette/vol72n2/news-nouvelles3-fra.htm.

1. Selon toi, pourquoi les politiciens ont-ils jugé nécessaire d'apporter trois changements au *Code criminel*?

_____

_____

_____

_____

_____

2. Maintenant que tu en sais davantage sur le sujet, as-tu de nouvelles lois à proposer concernant le crime d'identité?

_____

_____

_____

_____

_____

Article 1 : « Gazette : Une mesure législative qui cible les premières étapes du vol d'identité »

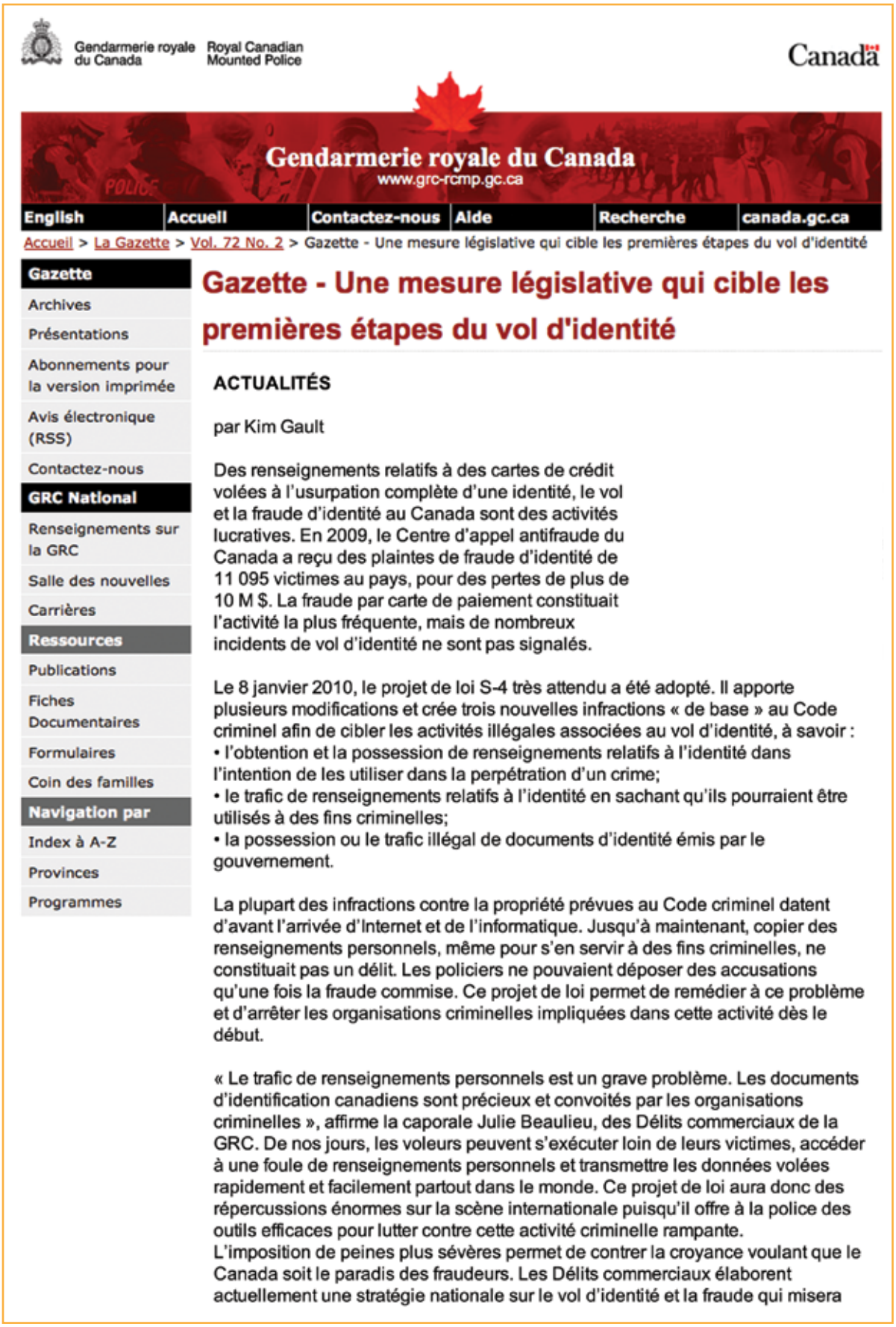

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

Gendarmerie royale du Canada
www.grc-rcmp.gc.ca

English | Accueil | Contactez-nous | Aide | Recherche | canada.gc.ca

Accueil > La Gazette > Vol. 72 No. 2 > Gazette - Une mesure législative qui cible les premières étapes du vol d'identité

Gazette
Archives
Présentations
Abonnements pour la version imprimée
Avis électronique (RSS)
Contactez-nous
GRC National
Renseignements sur la GRC
Salle des nouvelles
Carrières
Ressources
Publications
Fiches Documentaires
Formulaires
Coin des familles
Navigation par
Index à A-Z
Provinces
Programmes

Gazette - Une mesure législative qui cible les premières étapes du vol d'identité

ACTUALITÉS

par Kim Gault

Des renseignements relatifs à des cartes de crédit volées à l'usurpation complète d'une identité, le vol et la fraude d'identité au Canada sont des activités lucratives. En 2009, le Centre d'appel antifraude du Canada a reçu des plaintes de fraude d'identité de 11 095 victimes au pays, pour des pertes de plus de 10 M $. La fraude par carte de paiement constituait l'activité la plus fréquente, mais de nombreux incidents de vol d'identité ne sont pas signalés.

Le 8 janvier 2010, le projet de loi S-4 très attendu a été adopté. Il apporte plusieurs modifications et crée trois nouvelles infractions « de base » au Code criminel afin de cibler les activités illégales associées au vol d'identité, à savoir :
• l'obtention et la possession de renseignements relatifs à l'identité dans l'intention de les utiliser dans la perpétration d'un crime;
• le trafic de renseignements relatifs à l'identité en sachant qu'ils pourraient être utilisés à des fins criminelles;
• la possession ou le trafic illégal de documents d'identité émis par le gouvernement.

La plupart des infractions contre la propriété prévues au Code criminel datent d'avant l'arrivée d'Internet et de l'informatique. Jusqu'à maintenant, copier des renseignements personnels, même pour s'en servir à des fins criminelles, ne constituait pas un délit. Les policiers ne pouvaient déposer des accusations qu'une fois la fraude commise. Ce projet de loi permet de remédier à ce problème et d'arrêter les organisations criminelles impliquées dans cette activité dès le début.

« Le trafic de renseignements personnels est un grave problème. Les documents d'identification canadiens sont précieux et convoités par les organisations criminelles », affirme la caporale Julie Beaulieu, des Délits commerciaux de la GRC. De nos jours, les voleurs peuvent s'exécuter loin de leurs victimes, accéder à une foule de renseignements personnels et transmettre les données volées rapidement et facilement partout dans le monde. Ce projet de loi aura donc des répercussions énormes sur la scène internationale puisqu'il offre à la police des outils efficaces pour lutter contre cette activité criminelle rampante.
L'imposition de peines plus sévères permet de contrer la croyance voulant que le Canada soit le paradis des fraudeurs. Les Délits commerciaux élaborent actuellement une stratégie nationale sur le vol d'identité et la fraude qui misera

©(2010) SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA, représentée par la Gendarmerie royale du Canada. Reproduit avec l'autorisation de la GRC.

Leçon 3-2 (corrigé)
Code criminel

Corrigé de la feuille de travail 6 : « Gazette : Une mesure législative qui cible les premières étapes du vol d'identité »

1. Selon toi, pourquoi les politiciens ont-ils jugé nécessaire d'apporter trois changements au *Code criminel*?

- La criminalité a beaucoup augmenté en raison de la popularité grandissante des ordinateurs et des progrès technologiques.
- Les crimes d'identité peuvent bouleverser des vies et faire subir des pertes financières à la population, aux entreprises et aux administrations publiques.
- Toutes les lois précédentes dans ce domaine sont entrées en vigueur avant que l'usage des ordinateurs et d'Internet ne soit généralisé.

Nom : _____ Date : _____

ÉVALUATION

Évaluation 1-1

Journal d'enseignement

Instructions : Réponds aux questions qui suivent.

1. Quels sont les trois principaux enseignements que tu voudrais transmettre à quelqu'un pour l'aider à protéger son identité?

_____

_____

_____

_____

_____

2. Où peut-on obtenir plus d'information ou en apprendre davantage sur le crime d'identité?

_____

_____

_____

Nom de la personne et son lien avec toi (par exemple, Sophie, amie)	Ce que tu lui as appris	Ses réactions

CERTIFICAT EN PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Le présent document atteste que

a participé à une séance de formation sur
la vérification des billets de banque
ou
la prévention du crime d'identité
le

Signature de l'enseignant

Signature du directeur

BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

O.P.P.

Notes

Notes